

Des actualités sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal et sur la vie du réseau !

Dans ce numéro :

Actualités

Des chiffres actualisés pour le secteur EAH
Les productions du Pôle Eau de Dakar
Le Sénégal, lauréat du prix Country Achieving Award 2023

Hydraulique rurale

La DSP à Matam
Les échos du terrain

Assainissement

Assainissement Total dans les Quartiers Informels
L'intercommunalité, un levier d'action pour l'amélioration des services d'assainissement

Gestion Intégrée des Ressources en Eau

La GIRE, un concept expérimenté par le GRET dans les Niayes

Vie du réseau

Et aussi...



CONTACTS

Au Sénégal : Khadidiatou.ba@pseau.org
En France : rajaonary@pseau.org

ACTUALITES DU SECTEUR

Des chiffres actualisés pour le secteur de l'eau et de l'assainissement

La revue annuelle conjointe (RAC) du secteur de l'eau et de l'assainissement, qui s'est tenue en avril 2023, a mobilisé toutes les parties prenantes afin de mieux revoir et consolider les stratégies mises en place pour une solution durable vis-à-vis des problématiques soulevées en passant par un rappel des points de suivi du bilan de l'année 2022 du secteur de l'eau et de l'assainissement. Ont donc été partagés les chiffres suivants, données actualisées relatives aux **taux d'accès amélioré à l'eau et à l'assainissement dans les milieux urbain et rural** :

Taux d'accès amélioré / Milieu d'intervention	Milieu urbain	Milieu rural
Taux d'accès à l'eau potable (2022)	98,7%	96,9%
Taux d'accès à l'assainissement (2022)	71,7%	52,6%

■ Pour plus d'informations, consulter la [présentation](#) de la Cellule de planification, de coordination, et de suivi des programmes (CPCSP) du Ministère de l'eau et de l'assainissement.

Définition du concept « amélioré » des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement)

Une source d'eau améliorée selon la définition de l'indicateur « amélioré » des OMD : par exemple eau courante dans l'habitation, la cour ou le terrain ; robinets publics ou bornes fontaines ; puits tubés ou forages ; puits protégés ; sources et eaux de pluie protégées.

Une installation sanitaire améliorée : selon la définition de l'indicateur « amélioré » des OMD, c'est-à-dire les toilettes à chasse d'eau (manuelle ou non) reliées à un système d'égout ou à une fosse septiques, les latrines à fosses améliorées (avec une dalle, une ventilation), et les toilettes sèches.

Le Pôle Eau de Dakar, actif dans la production de connaissances

Le [Pôle Eau de Dakar](#) (PED) est une initiative du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal qui a pour mission de promouvoir l'**hydro-diplomatie** et la **paix** dans la sous-région ouest-africaine et au-delà. Il constitue le pendant régional de l'Observatoire mondial de l'Eau et de la Paix et est soutenu par le Geneva Water Hub qui en assure le Secrétariat. Le PED s'articule autour de quatre piliers stratégiques : réseautage, dialogue multi acteurs et multithématique ; promotion de la coopération et de la paix ; appui aux dynamiques territoriales, capitalisation et dissémination ; et enfin développement des capacités, des connaissances et des innovations. En effet, la production de connaissances et le renforcement des capacités des acteurs de l'eau sont essentiels pour une meilleure gestion et une planification des ressources en eau. La mise à l'échelle des connaissances sur la ressource, du dialogue et de la concertation dans sa gestion, permet de désamorcer les facteurs conflictogènes et les risques et catastrophes liés à l'eau : intensification des pénuries d'eau, stress hydrique, conditions de vie économique peu viables en milieu rural, explosion de la demande en eau dans les villes suite à une urbanisation incontrôlée et/ou peu planifiée, compétition autour de la ressource.

Ce premier volume, intitulé [l'Atlas des grandes questions scientifiques sur l'eau en Afrique de l'Ouest et du Centre](#) produit par le PED, est un recueil de contributions d'auteurs mettant ainsi à la disposition du lecteur, des connaissances sur les grandes thématiques sur l'eau en Afrique de l'Ouest et du Centre : **hydro systèmes, eau, climat et changement climatique, grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest et leurs impacts sur les eaux de surface, gouvernance de l'eau et développement, alimentation en eau potable dans les grandes agglomérations africaines (exemple de Dakar), résilience, risques et maladies liés à l'eau, qualité de l'eau, techniques de traitements des eaux polluées, monitoring des eaux de surface à partir de l'altimétrie spatiale et enfin intégration du digital dans le management de l'eau.**



Cet Atlas lance ainsi, le processus de production de connaissances et de développement d'outils innovants qui seront à la base de la formulation de politiques de gestion et de planification des ressources en eau dans une perspective d'un accès universel et durable à l'eau pour garantir sa protection, sa sécurité et la paix entre les usagers.

Pour aller plus loin, consulter la deuxième édition de la Newsletter du Pôle Eau de Dakar [ici](#).

Pour plus d'informations, contacter le Coordonnateur du Pôle Eau de Dakar : Niokhor Ndour / Niokhor.NDOUR@eau-assainissement.gouv.sn

Le Sénégal, lauréat du prix Country Achieving Award 2023

Le Sénégal lauréat
du Prix « Country Achieving Award »
dans le domaine de l'assainissement en Afrique.



Le Sénégal a été honoré, le jeudi 9 novembre 2023, du prix « **Country Achieving Award** » ; ce prix lui a été décerné par le Conseil des Ministres Africains en Charge de l'Eau (AMCOW), lors de la septième Conférence Africaine sur l'Assainissement et l'Hygiène (AFRICASAN 7), qui s'est tenue du 4 au 11 novembre en République de Namibie.

Cette distinction fait suite à la publication du Rapport africain sur l'état de la mise en œuvre de la « Déclaration de Ngor sur l'assainissement et l'hygiène », qui classe le Sénégal à la **première place en Afrique de l'ouest** et parmi les premiers à l'échelle continentale. Elle est décernée en reconnaissance des progrès importants réalisés par le Sénégal en matière d'assainissement et d'hygiène.

HYDRAULIQUE RURALE

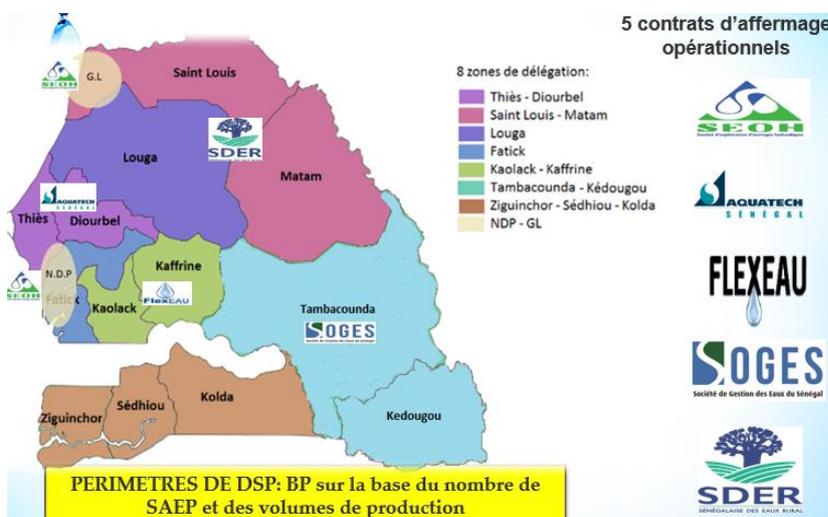
La Délégation de Service Publique (DSP) se met en place dans la région de Matam

Désormais, l'exploitation de l'ensemble des ouvrages hydrauliques de la région de Matam est confiée à la **Sénégalaise des Eaux Rural (SDER)**.

Près de deux semaines après le démarrage de ses activités à Ourossogui, la Sénégalaise des Eaux Rural (SDER) va se déployer au niveau régional. Le lancement officiel de cette Délégation de Service Public (DSP) a eu lieu lors du Comité Régional de Développement (CRD) tenu le jeudi 16 mars 2023 à la salle de conférence de la Gouvernance de Matam. Le prix du m³ d'eau est fixé à 250 FCFA quel que soit le niveau de consommation, ce qui équivaut à 50 bidons de 20 litres.

Le périmètre confié à la SDER représente près de 35% du parc de l'OFOR et englobe les régions de **Matam, Louga et Saint-Louis**.

En plus du contrôle de l'autorité délégante et de l'installation des unités de chloration, l'Office des forages ruraux (OFOR) est en perspective de construire son propre laboratoire pour faciliter l'analyse de la qualité de l'eau en complémentarité des enquêtes de satisfaction et des données fournies par les délégataires.



Pour plus d'informations, contacter le Directeur Général de l'Office des forages ruraux : Hamade Ndiaye / dg@forages-ruraux.sn

La solidarité internationale prend de l'élan

Le **département du Doubs**, département français de la région Bourgogne-Franche-Comté, s'engage pour la **première fois** au Sénégal. En effet, le département du Doubs s'est mobilisé aux côtés de l'ONG Le Partenariat, le réseau régional multi-acteurs Bourgogne-Franche-Comté International (BFCI), l'Agence régionale de développement (ARD) de Saint-Louis et le pS-Eau Sénégal lors d'une mission d'identification au niveau du département Louga. Le département du Doubs et ses partenaires ont élu comme thématique prioritaire **l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans les écoles**.

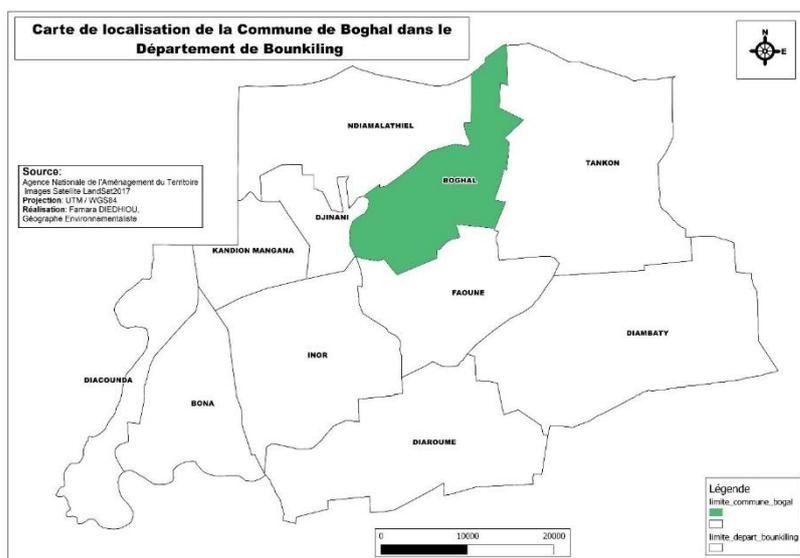
LES ECHOS DU TERRAIN

La **Commune de Bogal** est située dans la région de Sédhiou précisément au niveau du département de Bounkiling. Elle est à l'entrée de la Casamance et constitue la frontière avec la Gambie. Elle est le chef de lieu de l'arrondissement de Bogal et abrite 51 villages dénombrant une population totale de 28.000 habitants de 216 km² de superficie. L'activité principale économique prédominante est l'agriculture. Selon le [Plan de Développement Communal \(2019-2023\)](#), les ressources en eau dans la commune, sont composées d'eaux souterraines (nappe phréatique, miocène, etc.). La nappe phréatique et le maestrichtien constituent les principales sources d'approvisionnement en eau des populations à travers notamment les puits qui sont pour la plupart non protégés et les forages. Ces points d'eau sont utilisés pour l'usage domestique, les jardins familiaux et l'abreuvement du bétail. La commune a une assez bonne couverture en eau potable (36 villages raccordés sur 51, soit 70%). Cependant, les conditions d'accès à l'eau potable restent difficiles, vu l'insuffisance de bornes fontaines (42) et de branchements privés (104), auxquels il faut

ajouter le tarissement des puits en avril-mai. Ainsi, le puisage de l'eau constitue encore une tâche quotidienne pour les femmes, qui est rendu pénible du fait de l'état défectueux des pompes.

Vous êtes intéressés à apporter un appui à cette localité ? Convergents nos efforts pour l'atteinte de l'ODD6 au Sénégal !

Pour plus d'informations, contacter Khadiyatou Ba NDIAYE, Coordinatrice du réseau Sénégal : khadiyatou.ba@pseau.org



ASSAINISSEMENT

Assainissement Total dans les Quartiers Informels

La banlieue de Dakar, fortement peuplée, est confrontée à une importante précarité socioéconomique. Sa population fait face à plusieurs facteurs de vulnérabilité : pauvreté, faible accès aux services sociaux de base, récurrentes inondations, etc. A cet égard, l'ONG internationale International Budget Partnership (IBP) travaille avec des partenaires clés au niveau local tels que la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH), afin d'améliorer l'accès aux services d'assainissement.

Une approche fondée sur les données : contribution de la FSH



La Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH) a joué un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des habitants de la banlieue, en mettant en œuvre une approche novatrice axée sur la concertation et la collecte de données participative. Fondée en 2015 en réponse aux inondations de 2005, 2009 et 2014, la FSH a adopté le principe fondamental de « xam sa gox » - la connaissance de son milieu - en privilégiant la collecte de données comme pilier essentiel pour guider ses actions.

Cela a permis à la FSH d'identifier les besoins spécifiques des populations des quartiers précaires, favorisant ainsi une planification plus précise des programmes et politiques publiques. Avec l'accompagnement technique et financier de l'ONG International Budget Partnership (IBP), la FSH a axé ses enquêtes sur « les besoins en eau et en assainissement des établissements publics dans la banlieue dakaroise », révélant des défauts majeurs pour ces services :

- Insuffisance des toilettes au niveau des structures scolaires, bien en deçà des normes internationales (pour rappel : 1 latrine pour 25 filles) constituant une contrainte pour l'entretien des toilettes du fait de la vidange fréquente et de la surutilisation.
- L'inadaptation des toilettes aux spécificités des personnes handicapées, femmes enceintes et/ou personnes âgées dans les structures sanitaires.
- L'absence de services de nettoyage et de garde dans les structures sanitaires et scolaires
- La non-séparation des toilettes hommes et femmes dans les établissements publics.



La collecte de données comme un outil de plaidoyer auprès des décideurs publics

Dans le cadre de son plaidoyer envers les décideurs publics, la FSH a sensibilisé les populations sur l'importance des ouvrages d'assainissement et de leur entretien, tout en restituant les résultats de ses enquêtes aux autorités gouvernementales compétentes. Elle a participé aux rencontres politiques nationales telles que : les Opérations Pré-Hivernage (OPH) avec l'ONAS, la Journée Mondiale des Toilettes (JMT), l'élaboration du nouveau Plan Décennal de Lutte contre les Inondations (PDLI) entre autres. Ces efforts ont été couronnés par une reconnaissance mondiale, en ayant remporté **le premier prix de l'habitat de l'ONU Habitat de l'année 2023**.

Les données collectées par la FSH servent d'outil de planification et de programmation aux autorités territoriales

Les données collectées par la FSH ont été un outil essentiel de planification et de programmation pour les autorités territoriales permettant ainsi de cartographier des informations cruciales sur la *structuration des maisons, les voies accessibles, les zones inondables, les infrastructures publiques, les personnes handicapées, les types de compteurs, et bien plus encore*. Cette cartographie fournit des informations visuelles précieuses pour la prise de décisions éclairées en matière de développement et de gestion du territoire.

Le rôle de la FSH dans les plaidoyers pour l'accès aux services sociaux de base est impactant : les enquêtes qu'elle a conduites ont résolu des problèmes urgents tels que l'information sur **les besoins en assainissement et blocs de toilettes** et **l'accessibilité de ces établissements publics**. Leur plaidoyer a permis à la mairie de Guediawaye Wakhinane de réfectionner des postes de santé à l'exemple de celui de Darouhane qui a bénéficié en plus de **la rénovation et de la construction d'une maternité, des pavages, des ambulances etc.**

Pour plus d'informations, contacter Assiatou Diop, IBP Sénégal : sdiop@internationalbudget.org

L'intercommunalité, un levier d'action pour l'amélioration des services d'assainissement : l'exemple des actions de collectivités françaises appuyées par l'ONG ACAD dans la région de Fatick

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » : L'intercommunalité peut jouer un rôle important dans l'amélioration de la gouvernance locale, l'optimisation des ressources et le renforcement de la cohésion territoriale, contribuant ainsi au développement harmonieux des territoires et au bien-être des populations.

L'entente intercommunale Loog FSM (Foundiougne, Soum et M'Bam)

La mise en place de l'entente Loog FSM (Foundiougne, Soum et M'Bam) est née d'un besoin d'améliorer la gestion des boues de vidange au niveau de la commune de Foundiougne au Sénégal, engagée en coopération décentralisée avec la ville de Salles, en France. Le manque de foncier mais également de moyens financiers étant une problématique assez récurrente dans les grandes villes y compris la commune de Foundiougne, l'opérateur [ACAD](#) (Association de Coopération entre Acteurs de Développement) a facilité en lien étroit avec l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Fatick, le dialogue pour la



Station d'épuration des eaux usées de Fatick

création d'une entente intercommunale afin de favoriser la coopération territoriale dans le but de mutualiser les moyens et investissements en matière d'accès aux services d'eau et assainissement. Cette initiative a permis d'une part, d'étendre le partenariat via l'intégration d'un autre partenaire français : la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère (département de l'Aude) qui a également signé un accord avec l'entente Loog FSM. Ce nouveau programme a engagé en 2023 la réalisation d'un « **Schéma de secteur eau-assainissement** » sur le territoire du Loog FSM et devrait permettre d'élaborer un programme d'investissements 2024-2026 pour : la mise à niveau des communes notamment Soum et M'Bam concernant l'équipement en latrines familiales et publiques, l'étude des meilleures options pour l'implantation d'une station de gestion des boues de vidange, ainsi que le renforcement de la gouvernance de l'entente et l'organisation d'un service d'assainissement à l'échelle intercommunale.

L'entente du Sine

La commune de Mbellacadio (commune rurale du département de Fatick), avec un fort potentiel de développement agricole, abrite depuis début 2022 une station d'épuration des eaux usées (STEP). Les eaux traitées proviennent de la commune de Fatick, équipée d'un réseau d'assainissement. En proximité immédiate, la commune de Niakhar dispose également d'une zone agricole qui s'est appauvrie par manque d'eau douce. Dans le contexte local de la salinité et des besoins en agriculture et en eau douce, les trois collectivités citées précédemment ont formé, l'entente du Sine. Appuyée par l'équipe ACAD/DV2E (Déchets, Valorisation, Environnement et Énergie) et l'ARD de Fatick pour la mise en œuvre d'un **projet de réutilisation des eaux usées traitées**, un partenariat de coopération a été signé entre l'entente du Sine et la Métropole Montpellier Méditerranée. L'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS), maître d'ouvrage de la STEP s'est également associé au projet et s'est engagée à mobiliser ses compétences techniques. L'entreprise française DV2E, partenaire de l'ACAD, contribue au projet afin d'y apporter son expertise technique en matière de réutilisation des eaux traitées.

■ Pour aller plus loin, consulter [le décret fixant les modalités de coopération des collectivités territoriales](#).

■ Pour plus d'informations, contacter acad.siege@gmail.com

La GIRE, un concept expérimenté par le GRET dans les Niayes

Le GRET accompagne depuis 2017 la Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau (DGPRE) pour expérimenter, dans les Niayes¹, l'opérationnalisation d'une GIRE à l'échelle locale à travers la conduite du projet de recherche-action GIREL.

Le projet GIREL a pour ambition de mettre en place un **dispositif de gouvernance dans une démarche de GIRE** associant, d'une part, les Plateformes locales de l'eau (PLE) – arènes de gouvernance communale regroupant les acteurs des territoires (usagers dans leur diversité, services déconcentrés et autorités décentralisées) – et, d'autre part, les services de l'Etat en charge de la gouvernance des ressources en eau au niveau national. Cette expérimentation a pour objectif d'inverser la dynamique de surexploitation et de pollution des systèmes aquifères des Niayes et d'assurer un partage équitable des ressources en eau entre les différents usages et usagers.

Conçus comme des espaces d'expérimentation démocratique, la mise en place des PLE et plus particulièrement leur modèle de gouvernance, a été longuement débattue avec les membres au cours des ateliers. Progressivement, ces derniers ont choisi collectivement leur mode de prise de décision, leurs représentants, leurs missions et leur fonctionnement, formalisés par les statuts et règlements intérieurs des PLE.

A travers des animations didactiques développées sur les thématiques liées à la gestion de l'eau, les membres des PLE se sont lancés dans un processus d'apprentissage collectif de débats et d'écoute qui a abouti à la co-construction d'instruments de planification territoriale : les **Plans locaux de GIRE (PLGIRE)**. Les membres des PLE ont été invités à identifier par eux-mêmes les problématiques liées à l'eau auxquelles ils sont confrontés et à déterminer les actions à conduire à l'échelle locale pour y faire face. Pour chaque action, ont été détaillés dans les PLGIRE la méthodologie à suivre, les acteurs impliqués, le budget prévisionnel ainsi que les conditions de réussite. A partir de cette définition collective, différentes actions ont été mises en œuvre pour préserver les ressources en eau, touchant par exemple à des démarches agroécologiques dans les pratiques agricoles. Certains membres des PLE se sont notamment engagés dans l'utilisation d'intrants naturels et en utilisant des techniques de gestion économe de l'eau. D'autres ont développé des dispositifs de protection des sols et du couvert végétal : des aménagements de cordons pierreux ont été installés et des campagnes de reboisement ont été menées en vue de limiter le ruissellement, favoriser l'infiltration des eaux de pluie et restaurer les sols et les écosystèmes.



La troisième phase du projet GIREL – qui est actuellement en cours – doit permettre d'opérer un passage à l'échelle pour prolonger et étendre la dynamique engagée à l'ensemble des Niayes. En effet, les phases précédentes du projet se sont concentrées sur cinq communes : **Diender et Kayar, Mont-Rolland, Darou**

¹ Zone qui concentre de forts enjeux en matière de gestion de l'eau du fait de l'intensité des activités maraîchères et industrielles.

Khoudoss et Mboro. Il s'agit aujourd'hui d'accompagner la mise en place de onze nouvelles PLE et leur PLGIRE, et de créer les conditions de formation d'un cadre de concertation à l'échelle de la zone des Niayes qui fédérerait l'ensemble des PLE instituées.

Pour aller plus loin, consulter [ce carnet sur la GIRE locale dans les Niayes](#) produit par le GRET.

Pour plus d'informations, contacter [Hamet Diallo](#), chef de projet au GRET.

LES ACTUALITES DU RESEAU SENEGAL DU pS-EAU

Des partenariats renforcés

L'année 2023 a été marquée par des partenariats diversifiés renforçant le statut « **multi-acteurs** » du réseau Sénégal. Après l'établissement de conventions de partenariat, le pS-Eau Sénégal a formalisé sa collaboration avec **l'Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal (AJPEAS)** et **la Plateforme des organisations de la société civile sur l'eau et l'assainissement au Sénégal (POSCEAS)** à travers des activités spécifiques.

Eau'sons débattre, l'éloquence au service de la cause de l'eau, organisé en partenariat avec l'AJPEAS le 22 mars 2023, lors de la journée mondiale de l'eau.

L'objectif de cette initiative est de favoriser la participation des étudiants et acteurs universitaires afin de contribuer à renforcer la voix des jeunes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Cette compétition sur des thématiques en lien avec le secteur de l'eau particulièrement, a mobilisé des étudiants de plusieurs universités sénégalaises notamment l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop), l'UGB (Université Gaston Berger), l'UIDT (Université Iba Der Thiam de Thiès) et l'UADB (Université Alioune Diop de Bambey). Le **compte-rendu est disponible [ici](#)**.



L'atelier de **lancement du Livre Bleu 2**, organisé en partenariat avec la POSCEAS le 14 juillet 2023. Le Livre Bleu 2 est une initiative de la société civile qui a pour objectif de porter un regard critique sur le secteur eau, hygiène, assainissement dans le but de mesurer de façon objective le niveau d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et surtout, de constituer une force de propositions et d'actions pour assurer à toute personne un accès équitable et durable à la ressource. **Le compte-rendu est disponible [ici](#)**.

Pour la première fois, le réseau Sénégal s'est davantage ouvert aux **acteurs déconcentrés** et a donné suite à une sollicitation de l'Agence régionale de développement (ARD) de Saint-Louis, qui avait participé au premier comité de pilotage multi-acteurs du pS-Eau (Cf. [Newsletter juin 2023](#)), portant sur un besoin de renforcement de capacités. C'est dans ce sens que le Cadre de concertation régional sur l'eau et l'assainissement (CCREA), animé par l'ARD de Saint-Louis, a bénéficié d'un atelier de **renforcement de capacités sur la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** co-organisé dans la région de Saint-Louis par l'ARD de Saint-Louis et le pS-Eau Sénégal. Le compte-rendu est disponible [ici](#).



A VENIR

Le pS-Eau Sénégal, dans sa mission d'appui aux politiques publiques et aux initiatives locales, s'est engagé à mobiliser le réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement qu'il anime afin de produire de manière collective et inclusive **une note pédagogique sur le rôle des acteurs dans la gouvernance des services d'eau en milieu rural au Sénégal** suite à la mise en œuvre de la réforme de l'hydraulique rurale.

Le document est en cours de rédaction avec les acteurs œuvrant dans le sous-secteur de l'hydraulique rurale.



DOCUMENTS A CONSULTER

[Guide sur les droits humains, le droit à l'eau et à l'assainissement](#)



L'accès aux services d'eau et d'assainissement dans le monde révèle une situation préoccupante malgré la reconnaissance, au plan international, du **droit à l'eau et à l'assainissement (DEA)**. Cependant, le constat persiste que le DEA, dans une large ampleur, n'est pas encore effectif. En effet, les Etats privilégient l'approche fondée sur les besoins qui priorisent la fourniture de services, s'adressant à des bénéficiaires passifs. Il faut substituer à cette approche fondée sur les besoins, **l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)** qui s'appuie sur les normes fondamentales des droits humains et reconnaît chaque individu comme détenteur de droits (DD) fondé à exiger leur réalisation par les détenteurs d'obligations (DO). S'inscrivant dans cette dynamique, **ce guide** produit par la POSCEAS présente l'AFDH, explore ses principes et propose des pistes pour son opérationnalisation.



[Bilan de la mobilisation des acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale française au Sénégal en 2022](#)

En 2022, 19 actions de coopération décentralisée et non gouvernementale et de solidarité internationale ont été menées au Sénégal, représentant la somme totale de 3 854 226 €. En cumulé, depuis 2007, 312 projets d'accès à l'eau et à l'assainissement réalisés par les acteurs français notamment les collectivités territoriales et les ONG ont été recensés au Sénégal, représentant un total d'un peu plus de 65 millions d'euros. Cependant, les montants mobilisés sont beaucoup plus importants et ont presque triplé en 2021.

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur EAH au Sénégal. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions... N'hésitez pas à nous faire part de toute information susceptible d'intéresser les membres du réseau !

